

Rapport public Parcoursup session 2025

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 24%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Autres candidats	10	140	70	70	7
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	51	51	51	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	16	131	131	81	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	71	38	38	3	42,9 %
			Masculin	69	32	32	4	57,1 %
			Total	140	70	70	7	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	36	36	36	6	100 %
			Masculin	15	15	15	0	0 %
			Total	51	51	51	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	75	75	46	10	62,5 %
			Masculin	56	56	35	6	37,5 %
			Total	131	131	81	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	34	33	33	6	85,7 %
				AB	28	28	28	1	14,3 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	70	69	69	7	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	47	0	0	0	
				AB	19	1	1	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	70	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	15	15	15	4	66,7 %
				AB	19	19	19	1	16,7 %
				B	12	12	12	1	16,7 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	51	51	51	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	1	0	0 %
				Sans mention	76	76	41	13	81,3 %
				AB	38	38	29	3	18,8 %
				B	11	11	10	0	0 %
				Total	131	131	81	16	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	47	47	47	4	57,1 %
			En réorientation	16	15	15	2	28,6 %
			Non scolarisés	34	8	8	1	14,3 %
			Scolarité étrangère	42	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	140	70	70	7	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	37	37	37	5	83,3 %
			En réorientation	6	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	8	8	8	1	16,7 %
			Total	51	51	51	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	107	107	78	14	87,5 %
			En réorientation	10	10	1	1	6,3 %
			Non scolarisés	14	14	2	1	6,3 %
			Total	131	131	81	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	48	48	29	6
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	33	33	25	3
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	32	32	23	7
			Autres doublettes	9	9	3	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Assurance (7332)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	39,3 %	39,3 %	36,3 %	37,5 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	27 %	27 %	31,3 %	18,8 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	26,2 %	26,2 %	28,7 %	43,8 %
		Autres doublettes	7,4 %	7,4 %	3,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	Bulletins sur 2 ans Relevés de notes (examens et diplômes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	Bulletins sur 2 ans Fiche avenir du candidat Projet de formation motivé et argumenté avec les attendus du métier	Essentiel
Savoir-être	*Disposer de compétences pour travailler en équipe *Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie *Disposer de compétences relationnelles	- Bulletins - Fiche avenir - Projet de formation motivé - Projet de formation motivé	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	connaissance des exigences de la formation et de son contenu cohérence du projet	- Projet de formation motivé - Appréciations des bulletins - Projet de formation motivé - Dossier papier pour l'internat - Listes établies par le secrétariat du Proviseur-Adjoint avec les noms des élèves ayant participé aux JPO, immersions ou à d'autres actions	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	* Ouverture * Intérêt pour les autres	- Fiche avenir - Lettre de motivation - Mention de stages effectués	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critères éliminatoires d'emblée.

Tous les dossiers confirmés ont été classés dans un premier temps.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

Classement pédagogique

- 1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.
- 2) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.
- 3) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.
- 4) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.
- 5) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours. A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement. La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques.

Les dossiers ont ensuite été examinés selon les critères :

Lettre de motivation : (0 si copié-collé d'Internet, 1 à 5 selon le développement lié à la formation)

Appréciation du bulletin (0 à 5 selon les appréciations des professeurs et selon les notes) : nous prenons en compte en particulier certaines matières :

- Bac Général : spécialités, enseignements scientifiques, français et anglais
- Bac STMG : management, éco-droit, spécialité, français, anglais, mathématiques
- Bac Pro : éco-droit, français, mathématiques

Le comportement de l'élève est un critère très important.

Absentéisme ou comportement (0 à 5) : tolérance zéro pour les absentéistes. Un comportement perturbateur est également sanctionné ici (avertissement attitude). Nous nous appuyons sur les appréciations des enseignants pour déterminer ce critère, n'ayant pas l'information concrète dans le dossier Parcoursup.

Zone géographique de l'établissement précédent (pertinence selon notre secteur d'accueil habituel et le lien avec le suivi de stages)

Bonus de 5 points si postulant rencontré lors des **JPO ou d'une immersion**.

Le classement final résulte de tous ces examens préalables.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Lors de votre prospection pour la formation ciblée, vous êtes généralement renvoyés vers un site Internet. Lisez bien l'ensemble des données. Des immersions peuvent vous être proposées pour conforter votre choix, des consignes peuvent vous être données. Pour l'internat, un dossier de candidature doit être renvoyé à l'établissement au plus tard début avril (à télécharger sur le site de l'établissement) Beaucoup de candidats à la formation n'envoient rien, et se soucient d'une éventuelle place d'internat une fois la formation acceptée. Pour les STS, la remontée des dossiers nous permet de déterminer le nombre de places réservées pour la formation. Sans demande, pas de place prévue !
2. En cas de doute sur certains éléments, téléphonez ou envoyez un courriel à l'établissement avant la clôture de la plateforme.
3. Votre lettre de motivation est importante pour vous différencier des autres. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence de vos choix scolaires et extra-scolaires.

Signature :

SANDRINE FRESCAL,

Chef d'établissement de l'établissement GAMBETTA
CARNOT